

Ouverture de l'Abbaye

Le personnel de l'abbaye est heureux de vous accueillir tous les jours de juillet et août, de 10h à 13h et de 14h à 19h
 Retrouvez en boutique de nouveaux produits locaux, miel et huile d'olive
 Ainsi que nos célèbres biscotins d'Alet ou le crément rosé « bulles de l'Abbaye »
 n'hésitez pas à venir redécouvrir votre patrimoine, en visite ou lors d'une animation



Les petits partent du nid

Marilou et Nils disent au revoir à l'école élémentaire qu'ils ont toujours connu. 8 ans scolarisés à Alet, ce n'est pas rien, beaucoup d'habitude et d'amitiés partagées avec leurs enseignants et leurs camarades. Probablement un peu d'appréhensionmais n'ayez crainte, tout va bien se passer au collège
 Leurs meilleurs souvenirs :
 La kermesse du CE2 pour Marilou
 La classe verte à la Pouzaque pour Nils
 Leurs moins bons souvenirs :
 Le vol au casino qui nous a obligé à rester enfermés la matinée pour Marilou
 Je n'en ai pas pour Nils
 Tous les deux sont ravis et impatient d'aller au collège



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LA GAZETTE D'ALET

N°9 JUILLET 2021



« De l'ocre des pierres aux reflets bleus des sources.... »

En accord avec sa démarche de Développement durable, soucieuse de limiter les impressions papier la Mairie cessera de distribuer la gazette qui sera désormais accessible via les adresses mails et sur le site internet de la commune. Pour un envoi par mail veuillez transmettre votre accord par courriel à l'adresse mail de la mairie.
 Si toutefois vous ne pouviez utiliser ces moyens merci de nous le signaler.

Les services de la mairie

Horaires de la mairie , du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi seulement le matin de 10h à 12h ,
 Pour tout renseignement
Pour vos visites le port du masque est obligatoire

Prochaine collecte des encombrants :

le 27 JUILLET, pensez à vous inscrire en mairie, afin de préserver la beauté de notre village, veillez à ne sortir les encombrants que le lundi soir.
 Comme chaque année, la collecte des déchets verts est interrompue durant l'été.

Merci de prendre note qu'à compter du lundi 9 août et jusqu'au 27 août inclus l'accueil mairie ne sera ouvert que le matin de 10H à 12H

PISCINE MUNICIPALE
 JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
 DU 19 au 29 JUIN
 Samedi 19: 14h-19h
 Dimanche 20: 10h-13h 15h-19h
 Lundi 21 et mardi 22: 11h-14h
 Mercredi 23: FERMÉ
 Jeudi 24 et vendredi 25: 11h-14h
 Samedi 26: 14h-19h
 Dimanche 27: 10h-13h 15h-19h
 Lundi 28 et mardi 29: 11h-14h
 DU 30 JUIN au 29 AOÛT
 Fermé le jeudi
 Ouvert tous les jours de 10h-13h et de 15h-19h
 Attention!
 Le lundi 5 juillet ouverture à 11h au lieu de 10h

TARIFS
 Adultes 3€ - Enfants - 10 ans: 2€ - Adultes aîlés: 2€ - Enfants aîlés - 10 ans: gratuit
 Groupe +10 pers et complément journée (sur présentation du ticket du matin): 150€
 Cartes d'abonnements 10 ou 20 baignades possibles. Se renseigner auprès de l'hôtesse de caisse.

PROTOCOLES
 Attention! Nouvelle organisation COVID-19
 - Les vestiaires et les casiers ne sont pas accessibles
 - L'ENTREE se fait par le portail et la SORTIE par la porte en fer à côté de l'espace engazonné
 - L'accès aux bassins se fait par l'extérieur en empruntant le balcon avec vos affaires personnelles
 - Une file au bord des bassins l'aide de faciliter l'attente est strictement réservé pour scinder aux toilettes

Cet Eté tous à la piscine !
 Lieu de rencontre privilégié des Alétois et des vacanciers, la piscine municipale est ouverte depuis le 19 juin. Après ces deux semaines d'ouvertures atypiques dues à des contraintes techniques, nous allons tous pouvoir profiter et apprécier nos retrouvailles dans ce lieu rempli de nostalgie et de souvenirs

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Téléphone : 04.68.69.95.00

Ou par mail : mairie.alet@wanadoo.fr

MENTIONS LEGALES

Edition et impression : Mairie d'Alet les Bains
 Responsable de l'édition : Stéphanie GUILHEM

Suivez-nous sur Facebook

Abbaye d'Alet-les-Bains

Mail : accueilabbaye@aletlesbains.com

Site : www.aletlesbains.com



La municipalité vous informe ou vous rappelle l'existence d'un défibrillateur sous le couvert de la place de la République. Toutes les explications pour son utilisation sont mentionnées sur l'appareil. Le défibrillateur reçoit une maintenance régulière et est, en parfait état de marche. En cas d'arrêt cardiaque et dans l'attente des pompiers, les premiers soins doivent être prodigués très rapidement.



Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elles détectent un rythme choquant, la machine permet de délivrer un choc électrique.

Remise à niveau secourisme

Afin de parfaire les connaissances de ces employés et les aider à être réactif en cas de danger, la municipalité les a invités à une remise à niveau des compétences acquises il y a 2 ans.

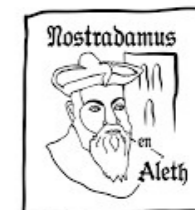


L'abbaye propose tout l'été aux visiteurs une activité ludique. Si vous trouvez des galets colorés dans le village, n'hésitez pas à les faire voyager.

Qu'Alet les Bains puisse rayonner dans notre beau territoire et au-delà.



L'Association NOSTRADAMUS EN ALETH invite les villageois à une présentation publique de leur projet. Le samedi 17 juillet à 11h à la salle des fêtes. Un verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la rencontre.



Le réalisateur Yannick SEGUIER recherche des témoignages, voici sa demande. En partenariat avec la municipalité, nous souhaitons réaliser un film sur l'histoire d'Alet-les-bains, à travers les histoires de vie des habitants de la commune. Résidents actuellement ou autrefois...

Les habitants, soit individuellement, soit en duo ou en couple racontent leur vie. Leur jeunesse, la fête, l'école, le travail... Pour les plus anciens, la guerre, la pénurie... Un film sur la commune de 45/60 minutes sera réalisé et présenté à l'issue du déroulement.



Les écoliers d'Alet ont pu bénéficier d'une résidence au sein de leur établissement, de l'artiste Zarno le patamodeleur. C'est ainsi que pendant cette année scolaire, ils ont appris ses techniques, inventer et créer des personnages. Leurs œuvres devaient être présentées lors « d'artiste à suivre », cette édition ayant été annulée, les organisateurs ont réfléchi à un plan B, pour ne pas décevoir nos têtes bondes et que chacun puisse admirer leur travail. En ce début de mois de juillet, telle une chasse au trésor, retrouvons sur panneaux leurs œuvres dans le village, et prenons part à l'aventure des zzzzzzzzzzzzz.